

TRACES⁴³ DE MÉMOIRE

 bpost
PB-PP | B 19464
BELGIE(N) - BELGIQUE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2022



LA RÉSISTANCE

LA RÉSISTANCE PASSIVE

Actualité

L'interview qui
n'a pas eu lieu
p. 2

Auschwitz

Maximilian Kolbe
Une vie pour une autre
p. 3

No Comment

p. 5

Approfondissement

À pile ou face.
Destinées juives face à
la bureaucratie louviéroise,
1940-1942
p. 6

Interrogation

La spiritualité comme
résistance passive au nazisme
p. 12
+ fiche pédagogique p. 15

Le saviez-vous ?

La grève des 100 000
Résistances et
luttés sociales
p. 16

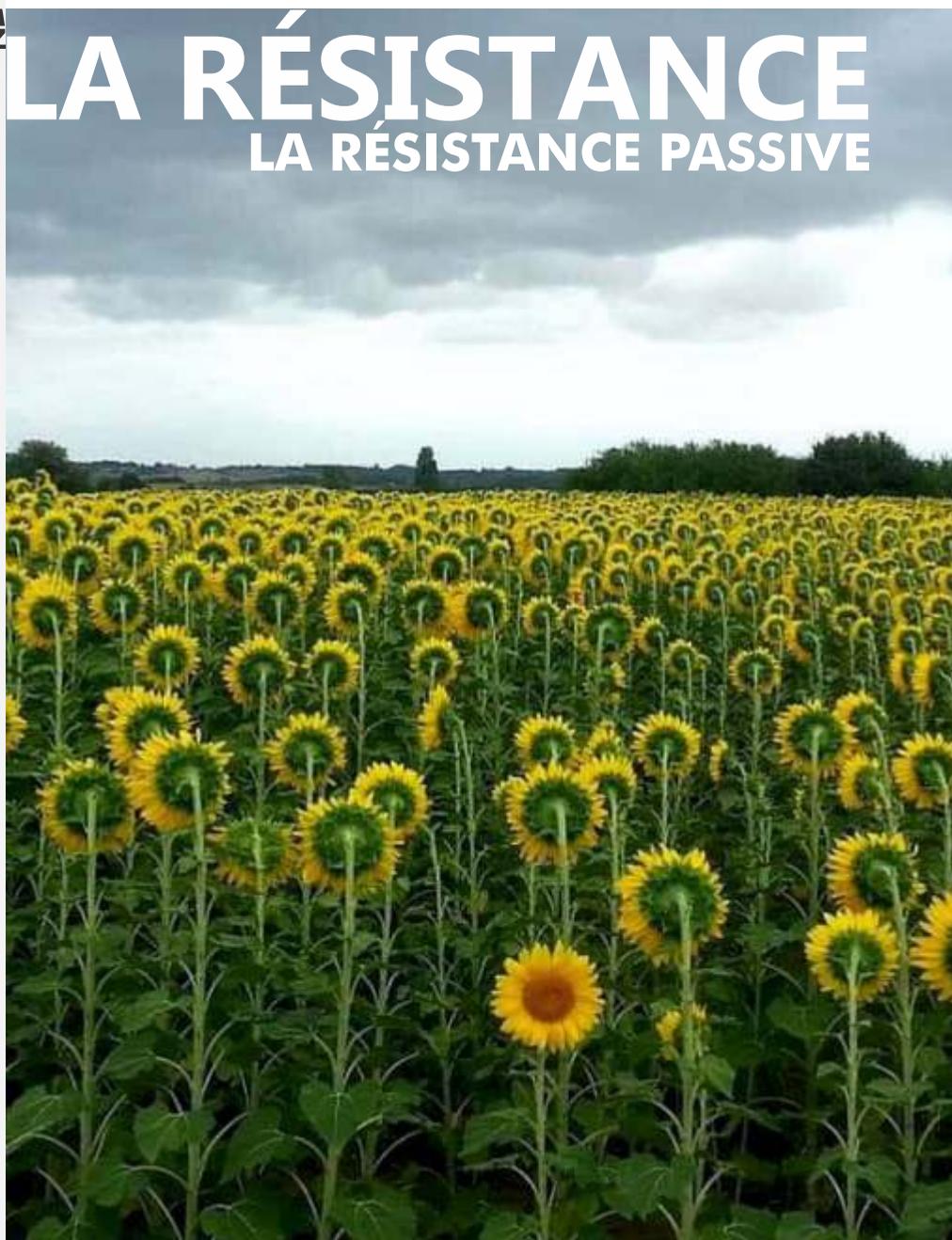
Réflexion

Femmes et
résistance passive
p. 20

Varia

p. 22

APRÈS LECTURE,
MERCİ DE ME DÉPOSER
DANS LA SALLE DES PROFS.





© DR

L' INTERVIEW QUI N'A PAS EU LIEU

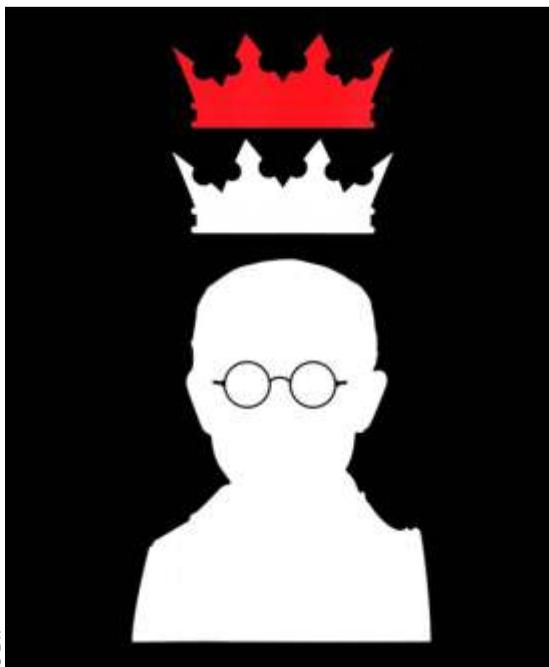
La rubrique « Actualité » des numéros 41 et 42 de Traces de Mémoire présentait une interview. C'était également notre intention pour les numéros 43 et 44, mais le COVID en a décidé autrement. Fin 2020, j'ai pris contact avec un homme faisant partie d'un groupe d'habitants d'un village de nos Ardennes, qui avait organisé une « résistance passive » contre l'occupant pendant la Seconde Guerre mondiale. Un certain nombre de fermiers, ainsi que le boulanger et le boucher du village, avaient réussi à faire disparaître systématiquement la nourriture destinée aux soldats allemands ou à la rendre impropre à la consommation. Ce témoin devait être interviewé au sujet de ces événements, mais à la mi-2021, il est malheureusement décédé du coronavirus.

Il n'existe que peu d'exemples connus de ces actes de résistance plutôt passifs, précisément parce que la plupart de ces résistants ont œuvré « discrètement » sous le radar et le plus souvent il s'agissait d'individus qui n'appartenaient pas à des organisations politiques ou autres.

Après la Libération, certains rescapés ont commencé à témoigner afin de sauvegarder des traces des horreurs commises, pour dénoncer les coupables, mais aussi pour faire comprendre au monde les dangers qui pouvaient les guetter. D'innombrables femmes et hommes ont consacré leur vie à témoigner de ce que des gens ordinaires ont fait subir à d'autres gens ordinaires, mus par une idéologie qui leur avait fait perdre tout sens de la raison. Ils ont souvent sacrifié leur vie de famille et leur

vie privée pour mettre en garde la société contre les faux prophètes, les mensonges, le populisme et l'extrémisme. Année après année, souvent jusqu'à la mort, ils ont témoigné inlassablement lors de réunions académiques et de commémorations, ils sont retournés dans les endroits les plus horribles où ils ont non seulement perdu leur famille, mais où on a aussi voulu les dépouiller de leur dignité et de leur humanité, ils ont visité des centaines d'écoles pour raconter leur histoire aux jeunes, l'avenir de notre société. Ne devrions-nous pas également considérer ces rescapés, ces témoins, comme des résistants ? ■

Georges Boschloos
ASBL Mémoire d'Auschwitz



Maximilian Kolbe est toujours considéré comme un héros en Pologne. On peut encore acheter des posters représentant sa silhouette et les deux couronnes portant les couleurs du drapeau national

MAXIMILIAN KOLBE UNE VIE POUR UNE AUTRE

Quiconque a déjà visité Auschwitz est forcément passé par la traversée, en file indienne, du sous-sol du tristement célèbre Block 11 – le bloc de la mort – et la découverte d'une cellule différente des autres. Sur un mur, une plaque commémorative porte l'inscription suivante : « Ici est mort le frère Maximilian Maria Kolbe ». Dans une Pologne virtuellement rayée de la carte du monde, Maximilian affirme avoir eu au cours de sa jeunesse une vision dans laquelle la Vierge lui aurait proposé deux couronnes : une blanche (la couleur de la pureté), et une rouge (la couleur du martyr). Né dans une famille extrêmement pauvre, mais profondément catholique, le jeune homme a accepté les deux. En 1914, il a prononcé ses premiers vœux devant les frères mineurs de l'Ordre franciscain, et lors de son ordination, en 1918, il a exprimé son idéal comme suit : « Pro amore usque ad victimam » (Tout pour l'amour, jusqu'au don de sa vie).

Quand l'Allemagne envahit la Pologne, en 1939, les nazis s'attaquent directement à l'élite intellectuelle polonaise. Ils s'en prennent ainsi aux professeurs, aux notables, mais aussi aux prêtres, car la religion catholique occupe alors une place prépondérante au sein de la société polonaise. À cette époque, Maximilian Kolbe, qui avait déjà fondé le monastère Niepokalanów (« imma-

culé ») à la fin des années 1920, est alors connu en tant que rédacteur et éditeur d'un journal catholique. En 1939, il est arrêté pour la première fois par l'occupant allemand. Rapidement relâché, il est à nouveau inquiété moins de deux ans plus tard, en février 1941. En mai, il est envoyé au camp de concentration réservé aux intellectuels polonais : Auschwitz. Il y est enfermé dans le

Block 14 sous le matricule 16670. Le 30 juin 1941, l'un de ses codétenus parvient à s'échapper après une journée de travail forcé. La réaction de la direction du camp est alors radicale : Karl Fritzsch, le *Lagerführer* d'Auschwitz, décide de se venger en choisissant arbitrairement dix prisonniers du Block 14, d'où s'est échappé le fuyard et où Maximilian Kolbe est écroué, et les con-

damne à mourir de faim. L'un de ces dix malchanceux est un soldat polonais catholique et père de quatre enfants nommé Franciszek Gajowniczek. Découvrant le sort qui lui est réservé, ce dernier est pris de panique et de désespoir. Kolbe décide alors d'intervenir, et, prêt à mourir pour son prochain, demande à prendre la place de Gajowniczek. Contre toute logique, Fritzsch accepte sa proposition. Le 31 juillet 1941, Kolbe et neuf de ses codétenus sont donc emmenés au redouté *Block 11* – le bloc de la mort – et enfermés dans la cellule 18, pour y attendre de mourir de faim. Deux semaines plus tard, le

14 août 1941, Kolbe et quatre autres détenus reçoivent une injection fatale de phénol. Leurs dépouilles seront incinérées au crématorium du camp dès le lendemain. Gajowniczek, le soldat dont Kolbe a pris la place, fera quant à lui partie des survivants d'Auschwitz.

La surprenante décision du *Lagerführer* Fritzsch peut s'expliquer : puisque toute personne qui entre à Auschwitz est destinée à y laisser la vie, remplacer Gajowniczek par Kolbe ne revenait pas à ses yeux à épargner l'ancien soldat, mais uniquement à retarder l'échéance. Franciszek Gajowniczek assistera à la béatifica-

tion de Kolbe par le pape Paul VI, en 1971. Onze ans plus tard, en 1982, Kolbe sera canonisé comme martyr par le pape polonais Jean-Paul II.

Gajowniczek, qui s'est éteint en 1995, déclarera que les Polonais avaient grand besoin d'un saint et d'un martyr. Après tout, le blanc et le rouge sont les couleurs des deux couronnes reçues par le jeune Kolbe dans sa vision, mais aussi celles de la nation polonaise... ■

Johan Puttemans

Coordinateur pédagogique
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Source : Diana Dewar, *Saint of Auschwitz: The story of Maksymilian Kolbe*, Londres, Darton, Longman and Todd Ltd., 1982.



◀ Maximilian Kolbe a offert sa vie sans hésiter pour sauver celle de l'un de ses codétenus. Il a accepté son sort avec abnégation et s'est ainsi montré plus fort que la logique haineuse des nazis.

Dans cette rubrique : des images, des textes, des liens Internet, sans commentaire. Que sais-tu du contenu de cette page ? Quel est le lien avec le thème et quel est ton opinion critique ? Envoie ta réponse à ces trois questions par mail via georges.boschloos@auschwitz et gagne une de nos publications au choix.

NO COMMENT



© DR

À PILE OU FACE

DESTINÉES JUIVES FACE À LA BUREAUCRATIE LOUVIÉROISE, 1940-1942

UNE SÉGRÉGATION PAR ÉTAPES

Durant le second conflit mondial, différentes ordonnances promulguées par l'occupant allemand visent spécifiquement la population juive en Belgique. Débutant le 23 octobre 1940 avec l'interdiction des abattages rituels d'animaux, elles vont progressivement tisser une toile autour de leurs victimes. Après l'enregistrement des personnes et des biens (1940-1941) suivent les mesures ayant pour objectif d'isoler « le Juif » par la limitation de sa libre circulation, la création de l'Association des Juifs en Belgique, l'organisation de l'enseignement et de l'aide sociale ou encore l'interdiction des voyages à l'étranger (1941-1942). Les ultimes étapes sont franchies en 1942 avec la mise au travail obligatoire, la confiscation des biens et la distribution de signes distinctifs. Les administrations locales assument alors un rôle essentiel et apportent leur collaboration à l'exécution des ordonnances¹.

DES JUIFS À LA LOUVIÈRE ?

« Ce relevé n'a qu'un but purement statistique. On n'envisage aucune mesure contre les Juifs de

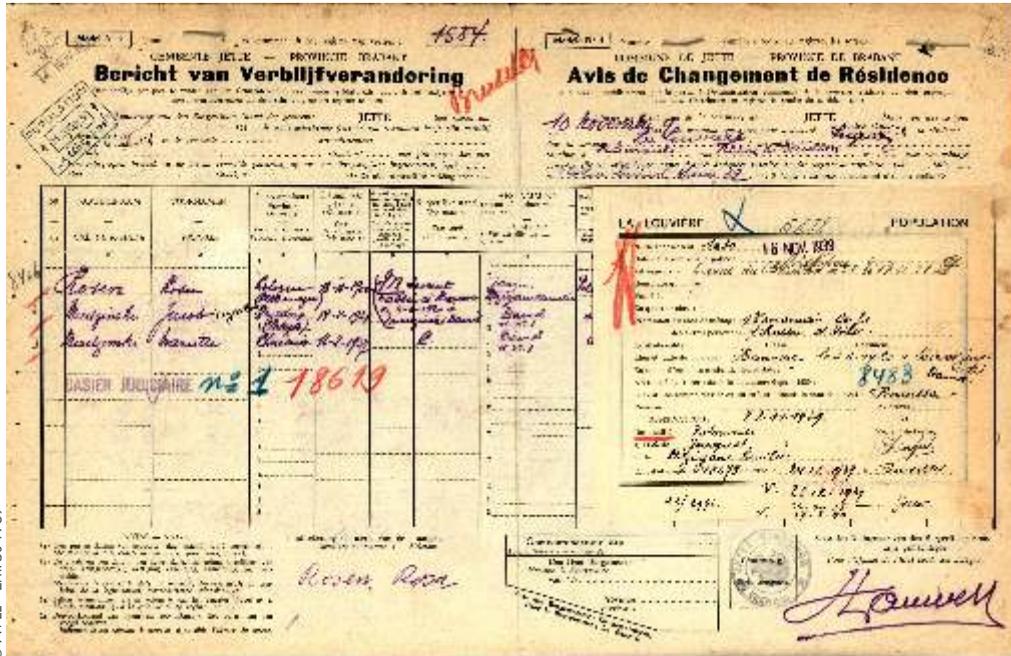
Belgique. » Le 30 septembre 1940, le commissaire d'arrondissement de Soignies *ad interim* communique aux communes de son ressort les directives de l'*Ortskommandantur*. Les administrations locales sont appelées à fournir, pour le 4 octobre suivant, un relevé nominatif de leurs citoyens juifs, un concept qui leur est bien entendu précisé préalablement. Il comprend « tous les individus de race juive quelle que soit la religion à laquelle ils appartiennent [ainsi que ceux] dont deux aïeux au moins ont appartenu à la race juive. » Nichée dans la région du Centre, La Louvière, une commune industrielle forte d'environ 23 000 habitants, ne s'empresse pas. Manquant peut-être simplement de ressources documentaires adéquates, elle admet ainsi le 9 octobre que sa police et son service de la population n'ont pu mener leur mission à bon port.

Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'appliquer les deux ordonnances ciblant précisément les Juifs prises par le commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France le 28 octobre 1940 et publiées dans le *Verordnungsblatt* du 5 novembre. L'occupant spécifie alors la notion de Juif, organise le recense-

ment, empêche le retour des fugitifs, identifie les entreprises, interdit tout acte de disposition, exclut les Juifs de la fonction publique ainsi que des professions d'avocat, de professeur de l'enseignement supérieur et de journaliste pour le 31 décembre au plus tard. Le ministère de l'Intérieur et les départements ministériels compétents sont respectivement chargés des instructions et de l'exécution².

Si l'indifférence doit avoir prévalu au sein de la population, le secrétaire des charbonnages du Bois-du-Luc signale cependant le 7 novembre, dans son journal que « l'autorité occupante vient de prendre des mesures sévères contre les Juifs. Je n'ai aucune sympathie pour ces derniers mais je ne puis approuver ces mesures d'exception prises envers eux. La franc-maçonnerie est bien plus dangereuse. » Il ajoute le 8 novembre qu'il a « lu l'édit du Gouvernement militaire contre les Juifs, c'est terrible. »

Entretemps, le personnel politique louviérois fait l'objet de nombreux changements. Un processus d'épuration, permettant de remplacer certains mandataires ayant pris la fuite par des individus politiquement plus conciliants, a été mis en place par l'occupant.



La mention dans l'avis de changement de résidence : « mariée devant rabbin à Hanovre le 6-6-1920 » sera lourde de conséquence pour Rosa Rosen



© AVLL - Entrés 1939

Le 13 novembre, l'arrêté du secrétaire général du ministère de l'Intérieur Jean Vossen démet de leurs fonctions les bourgmestres et échevins ayant abandonné leur poste au cours du mois de mai et n'étant pas revenu au 1^{er} octobre. À La Louvière, Camille Deberghe, le bourgmestre libéral faisant fonction, a été arrêté le 15 août et a été remplacé *ad interim* par le secrétaire communal Georges Cotton. Le bourgmestre socialiste légalement élu, Victor Ghislain, est quant à lui mis sur la touche le 9 octobre. Un candidat extérieur au conseil communal, l'avocat Raoul Goutier, est désigné le 11 décembre suivant. Répondant à la directive du mois de septembre, Georges Cotton communique, le 7 novembre, à l'*Ortskommandantur* de Soignies les premières données relatives

aux Juifs. Entre le 27 novembre et le 2 décembre, les déclarations, facilitées par l'enregistrement des intéressés, se multiplient. Contrairement à de nombreuses autres, les autorités louviéroises n'auraient dès lors pas attendu la circulaire du ministère de l'Intérieur et de la Santé publique du 6 décembre qui renforce l'obligation de s'inscrire avant le 20 décembre au registre ouvert par les administrations communales. Avec quelques semaines de retard, le collège louviérois confiera, le 18 janvier 1941, un état de la question au ministère de l'Intérieur : les informations ont été placardées, la presse a été avisée, trente Juifs (dont trois belges) ont requis leur inscription et deux entreprises ont demandé l'affichette « entreprise juive »³.

QUESTIONS D'ATOUTS ?

Née à Cologne en 1900 de parents polonais, Rosa Rosen épouse David Miedzinski en 1920. Elle le suit en Belgique en 1923 où ils s'installent successivement dans la région de Charleroi, à Liège, à Bruxelles et à Jette. C'est seule, avec ses deux enfants Jacob et Mariette, qu'elle emménage à La Louvière en 1939. À petites causes, grands effets, le rapport « étranger » dressé par le commissaire en chef de police liégeois le 31 octobre 1925 sera plus tard lourd de conséquences. Pendant le conflit, le phénomène prostitutionnel fait l'objet d'une grande vigilance de la part de l'occupant et des autorités locales. C'est probablement pour cette raison que Rosa Rosen, soupçonnée de tenir un café de



© AVLL - RELIC - 7498

▲ Szaja Macarz

moralité douteuse dans la rue Sylvain Guyaux, suscite l'intérêt en ce mois de janvier 1941. Conformément aux prescriptions sanitaires, le bourgmestre requiert à ce moment l'intervention d'un médecin auprès de celle-ci. Atteinte d'arthrite au cou-de-pied droit, elle sera admise à l'hôpital civil de La Louvière jusqu'au mois de mars de la même année. L'histoire serait d'une banalité confondante si, lors du contrôle d'identité opéré par l'administration, cette dernière n'avait eu l'attention attirée par une mention ajoutée au registre de la population. Trouvant son origine en Cité ardente, l'écrit réapparaît sur l'avis de changement de résidence en-

voyé par la commune de Jette le 10 novembre 1939 à La Louvière : « mariée devant rabbin à Hanovre le 6-6-1920 ». Le filet se resserre alors inexorablement autour d'une Rosa Rosen qui n'avait pas demandé son inscription au registre des Juifs et n'avait pas apposé d'affichette sur son « entreprise juive ». S'inquiétant auprès du bourgmestre pour l'avenir de ses enfants, elle est renvoyée, ainsi que ses extraits d'actes de baptême, vers la *Kreiskommandantur* non sans avoir été « rassurée »... Ses petits-enfants ne seront plus considérés comme Juifs selon l'ordonnance. Les contrôles de moralité, son statut d'indigente secourue par la commission d'assis-

tance publique et l'application des différentes mesures antijuives régleront son sort. Elle est convoquée, avec sa fille, à la succursale de l'Office du Travail de la rue Nicaise le 22 juillet 1942. Toutes deux seront déportées avec le XIII^e convoi le 10 octobre 1942⁴. Originaire de Pultusk, en Pologne, Szaja Macarz (dit Moncarz) arrive quant à lui en Belgique en 1923. Âgé de 20 ans, il s'installe à La Louvière après avoir passé une année dans la région de Charleroi. Il est alors chocolatier et ouvre rapidement une salle de vente de meubles dans la rue Neuve. Bien vite, il entreprend les démarches nécessaires auprès de la Sûreté publique afin que sa fiancée do-



Bajla Drazek ▲

miciliée à Varsovie, Bajla Drazek, puisse le rejoindre. Ils se marieront en 1931 à La Louvière et deviendront les parents d'Eta, deux ans plus tard. Les Moncarz se conforment aux ordonnances du 28 octobre 1940. Le 30 novembre, ils se font inscrire au registre des Juifs. À la demande du bourgmestre, ses services ne manquent pas de signaler aux intéressés l'obligation de respect des différentes mesures. L'entreprise familiale est ainsi déclarée avant le 21 juillet 1941. La police communale perd néanmoins la trace des Moncarz au mois de juillet 1942. La Louvière est devenue le 20 juin 1942 une grande agglomération dirigée par le bourg-

mestre rexiste Jean Gorain. Un peu plus tôt, le 1^{er} avril, les directions scolaires louviéroises ont été informées des termes de la circulaire relative à l'enseignement juif. Le bourgmestre a également fourni, le 9 juin, le double des fiches d'inscription au registre des Juifs ainsi qu'une liste récapitulative à la *Kreiskommandantur* de Mons. Sa police y réceptionnera, au prix d'un franc pièce, quarante bandes d'étoiles jaunes qui seront distribuées dans la seconde partie du mois de juin par le service de la population. L'inquiétude grandit dans les milieux bien informés. Charles Belline, un tailleur membre de la Résistance, prévient ses voisins, les Moncarz,

et les met en relation avec René Janssens, alors sous-chef de bureau au service communal de la population. Depuis la fin 1941, cet ancien combattant de la Première Guerre est également affilié au groupement des Milices patriotiques du Centre. Il va faciliter la disparition furtive des Moncarz en appliquant un mécanisme bien huilé. Il suffira de leur donner l'identité de Louviérois partis au Congo. Les Neunez-Vincaert et leur fille conviennent alors en tous points. Au début du mois d'août 1942, un certificat de changement de résidence est envoyé à Huy. Szaja, Bajla et Eta, alias Yvon Neunez, Rose Vincaert et Christiane, s'établiront dans la

En s'établissant à Huy durant l'été 1942, Szaja, Bajla et leur fille Eta ont pris l'identité des Neunez-Vincaert, partis au Congo

NOM DE FAMILLE	PRÉNOMS	Sexe	Date de naissance	État civil	FAMILIARITÉ	Profession												
FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ	FAMILIARITÉ
NEUNEZ	Jean Jules Auguste	Homme	12.2.1912	Chef	1	Professeur												
VINCAERT	Rose	Femme	14.10.1914	Épouse	2	Professeur												
NEUNEZ	Christiane	Fille	21.11.1918	Fille	3	Professeur												

© AVLL - sorties 1942

cité mosane jusqu'à la fin du conflit. En date du 23 octobre 1944, le patronyme « Macarz » remplacera celui des Neunez dans le registre de la population hutois et une note manuscrite confirmera que de fausses cartes d'identité avaient été faites à La Louvière. La présence des Neunez-Vincaert à Boma, au Congo belge, sera quant à elle rapportée dans le registre louviérois⁵.

LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE

Les aides individuelles spontanées, l'action de réseaux de résistance et l'intervention de certaines autorités auront permis de sauver plus de la moitié de la population juive en Belgique. Fondé au mois d'octobre 1942 par des

membres juifs du Front de l'Indépendance, le Comité de Défense des Juifs fournira aide matérielle et morale aux Juifs passés dans la clandestinité.

Les destinées de deux familles établies à La Louvière avant la Seconde Guerre mondiale auront été façonnées par une multitude de facteurs. Rosa Rosen est présumée décédée à Auschwitz avant le 20 octobre 1942. Les Moncarz sont de retour dans leur commune hennuyère en 1945.

Le 11 août 1944, huit hommes sont arrêtés comme otages à La Louvière. René Janssens en fait partie. Incarcérés à Casteau puis à Charleroi, ils sont envoyés en Allemagne le 31 et dirigés vers les camps de Neuengamme et Blumenthal à Brême. Laissant une

femme et une fille, René Janssens meurt au camp de Schützenhof le 20 février 1945. Il obtiendra le statut posthume de prisonnier politique et sera également reconnu comme membre du service de renseignements Marc pour son activité déployée en 1944. À l'instar d'autres résistant.es louviérois.es comme Léon Blanpain et Carmen De Beir, Georges et Jeanne Garin, Fernand Lescot ou encore Zelma Deiller, René Janssens recevra du Yad Vashem, le 10 novembre 1975, le titre honorifique de Juste parmi les Nations⁶.

Thierry Delplanq
Archiviste de la Ville et du CPAS de La Louvière



© AVG - 11139



René Janssens, sous-chef de bureau au service communal de la population, est affilié au groupement des Milices patriotiques du Centre. Il meurt au camp de Schützenhof, le 20 février 1945

(¹) Nous adressons nos plus vifs remerciements pour leur aide à Louis-Philippe Arnhem, Sabine Godfroid, Hilde Keppens, Fabrice Maerten, Alexandra Matagne, Samuel Pauwels et Mathias Tuybens. Merci également à Yannik van Praag pour l'opportunité offerte de reprendre ces recherches. Anne Roekens, *La Belgique et la persécution des Juifs*, Bruxelles, Cegesoma-La Renaissance du Livre, 2010, p. 50-57 ; Rudi Van Doorslaer (dir.), Emmanuel Debruyne, Frank Seberechts, Nico Wouters, *La Belgique docile. Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Luc Pire, 2007, t. II, p. 1132-1134.

(²) Correspondance, 7 et 17 octobre 1940 (AVLL (Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière), LLC, 0.4.2) ; dossier Juifs (AVLL, Maurage, 0.9.) ; Thierry Delplancaq, « Des paroles et des actes. L'administration bruxelloise et le registre des Juifs, 1940-1941 », *Les Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 12, 2003, p. 145-147 et 158 ; Insa Meinen, *La Shoah en Belgique*, Bruxelles, Renaissance du livre, 2012, p. 30-31.

(³) Thierry Delplancaq, « Des mandataires en conflit. Portraits du personnel politique pendant la Seconde Guerre

mondiale », *La Louvière aux urnes*, La Louvière, 2007, p. 156-157 ; Meinen, *op. cit.*, p. 30-31 ; Roekens, *op. cit.*, p. 60-61 ; « Notes journalières tenues par Oswald Heyndrickx, secrétaire des charbonnages du Bois-du-Luc, pendant la guerre 1939-1945 », inédit, p. 55 (Musée de la Mine, Bois-du-Luc).

(⁴) Office des étrangers, dossier n° 1.250.121 ; correspondance, 13 janvier 1941, 1^{er} novembre 1941, 18 mars 1942, 25 mars 1942, 3 avril 1942, 8 avril 1942 et 23 juillet 1942 (AVLL, LLC, 0.4.2.) ; registre des entrées de l'hôpital civil de La Louvière (AVLL, CPAS, 553/1941/79) ; Thierry Delplancaq, « Félix et les femmes de mauvaise vie. Le contrôle de la prostitution à La Louvière durant la Seconde Guerre mondiale », *Quotidiana : huldealbum Dr. Frank Daelemans*, 2021, p. 500-502 (ABB, numéro spécial, vol. 95) ; Van Doorslaer, Debruyne, Seberechts, Wouters, *op. cit.*, t. 1, p. 459 ; *Mémorial de la déportation des Juifs de Belgique*, Bruxelles-New York, 1982, p. 383 et 442.

(⁵) Correspondance, 14 juillet 1941, 21 juillet 1941, 1^{er} avril 1942, 8 juin 1942 et 23 juin 1942 (AVLL, LLC, 0.4.2) ; audition de Szaja Moncarz, 18 avril 1945 (AVLL, Police, 9.2.0.) ; Office des étrangers, dossier n° 1.312.223 ; « Témoignages sur les secours apportés

par des Belges durant la guerre » (témoignage de Bajla Drazek, s.d. (archives familiales Moncarz) ; Delplancaq, « Des mandataires... », p.159-160 ; attestation du responsable du service Population de la Ville de Huy, 14 octobre 2003.

(⁶) Dossier René Janssens (Musée de la Résistance de Belgique) ; citation à l'ordre du jour des Milices patriotiques (CEGES, AA2127/boîte 930a/n°2844) ; Sûreté de l'État. Dossier René Janssens (CEGES, AA1333/dossiers individuels/boîte 1048/dossier 28347) ; dossier René Janssens (Service Archives des Victimes de la Guerre, n° 11139) ; dossier de reconnaissance des Milices patriotiques René Janssens (Musée de la Résistance de Belgique) ; Marcel Huwé, Fidèle Mengal, Fernand Lienaux, *Histoire et petite histoire de La Louvière*, La Louvière, 1984, t. II, p. 448 ; Dan Michman, *Encyclopedia of the Righteous Among the Nations: Belgium*, Jerusalem, 2005, p. 147 ; Roekens, *op. cit.*, p. 76 ; Fabrice Maerten, *Du murmure au grondement. La résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut pendant la Seconde Guerre mondiale (mai 1940-septembre 1944)*, Mons, 1999, t. II, p. 641 (Analectes d'histoire du Hainaut).

LA SPIRITUALITÉ COMME RÉSISTANCE PASSIVE AU NAZISME

Le dicton « *Erst kommt das Fressen, dann kommt die Moral* » (D'abord la bouffe, ensuite la morale) signifie que l'homme doit d'abord assurer sa survie avant de s'inquiéter de problèmes secondaires. Pour les opprimés de l'époque nazie, cette philosophie aurait pu se traduire par : commençons par rester en vie, et pour l'amitié, le débat, la morale et la religion, on verra après. Et pourtant ! Pourtant, la spiritualité – en tant que telle, et pas nécessairement sous forme de foi en Dieu ou en la Providence – est devenue une sorte de résistance passive contre la décadence. Les pratiques religieuses offraient alors une autre forme de survie : même si les détenus des camps se savaient condamnés, et même s'ils n'avaient plus la force de lutter physiquement, la spiritualité leur permettait de résister par l'esprit.

Les camps nazis regorgeaient de personnes écartées de la société, car considérées, par l'idéologie nazie, comme dangereuses pour la race ou la collectivité. Or, il est particulièrement difficile de se montrer solidaire ou compatissant dans un environnement où le mot d'ordre est « chacun pour soi ». Les détenus étaient donc obligés de mettre de côté leur éducation religieuse et leurs principes éthiques et moraux.

À l'extérieur des camps, il était déjà rendu impossible pour les pratiquants de la religion juive de professer ouvertement leur foi. Pratiquer leur religion était donc en soi une forme de résistance qui leur permettait de préserver leur honneur, leurs codes et leur identité. Ils résistaient ainsi aux décrets anti-juifs des nazis en maintenant leurs pratiques religieuses. Dans un camp de concentration,

la priorité aurait logiquement dû être de sauver sa peau en pensant avant tout à sa propre survie. Après tout, la vie prime sur la foi. Pourtant, la résistance passive par la religion a sauvé plus d'un détenu. Elle a, par exemple, renforcé la solidarité entre captifs partageant des convictions similaires, augmentant par la même occasion leurs chances de survie. Elle a permis à des personnes isolées de rester fortes sur le plan psychologique. Les détenus se contentaient de croire. Ils ne s'interrogeaient pas sur l'existence de Dieu. Ils n'essayaient pas de justifier sa bonté (théodicée), ne se demandaient pas pourquoi les Juifs étaient tant mis à l'épreuve. Ces questions théologiques n'avaient pour eux que peu d'importance, car y répondre ne les aurait pas aidés dans leur lutte quotidienne.

Des fêtes juives au message précieux

Pessa'h (la Pâque juive), est l'une des principales fêtes du judaïsme. Fête de la liberté, Pessa'h commémore la fin de l'esclavage des Juifs par les pharaons, et la sortie d'Égypte sous l'égide de Moïse. Ce récit occupe le second livre de la *Torah* (les cinq premiers livres de l'Ancien Testament des chrétiens), intitulé Sjemot – l'Exode. La veille de Pessa'h, les Juifs célèbrent l'Exode et la libération du joug égyptien pendant le Seder. Par tradition, ils mangent du pain sans levain (*matsa*) et boivent quatre coupes de vin. Pessa'h est une fête importante parce que les enfants sont invités à y participer et à perpétuer à leur tour la religion juive. Dans la *Haggada* (le livre utilisé pendant le seder), il est écrit que :



« À chaque génération, l'homme doit se voir comme s'il était sorti d'Égypte. » Célébrer une fête religieuse dans un camp de concentration est déjà un acte de résistance en soi, mais lorsque la fête en question commémore la sortie de l'esclavage et trouve un écho dans la situation actuelle, cet acte est encore plus fort. Se remémorer le succès de l'Exode donnait ainsi aux détenus le courage de résister à l'oppression dont ils étaient eux-mêmes victimes !

La fête de la liberté à Birkenau

En 1943, peu après *Purim*, la fête du destin, quelques Juifs décident de fêter Pessa'h : un projet qui

semble peu réalisable au vu du contexte historique général, mais qui frise l'impossible lorsqu'on sait que cette histoire se passe en outre dans le camp de concentration d'Auschwitz II (Birkenau). Célébrer cette Pâque juive implique en effet de se procurer plusieurs choses, à commencer par du matsa et du vin.

Les Juifs de Grèce sont déportés vers Auschwitz deux semaines avant Pessa'h. Tout se passe tellement vite qu'ils ont à peine le temps de s'organiser. Ils décident alors d'emporter toutes leurs possessions – et surtout leurs effets religieux. La plupart – à commencer par les enfants, les parents et les personnes âgées – sont

envoyés aux chambres à gaz dès leur arrivée à Birkenau. Des travailleurs forcés sont alors chargés d'entreposer leurs biens dans des baraques spéciales (section *Kanada*). En ouvrant les bagages qui lui sont confiés, l'un des instigateurs de la fête de la liberté qui travaille justement dans la section *Kanada* trouve, à sa grande surprise, tout le nécessaire pour célébrer Pessa'h. Cette découverte le bouleverse d'autant plus qu'il comprend immédiatement d'où proviennent les affaires sur lesquelles il vient de mettre la main ! Il s'empresse de ranger ses trouvailles dans une cachette secrète, sachant pertinemment que s'il se fait attraper par un garde SS,

« Festival Prayer » :
dessin à l'encre, par
Felix Bloch, à
Theresienstadt en 1943



© Deutsches Historisches Museum

Lampe pour fêter Hanoucca, sculptée en bois par Arnold Zadikow et Leopold Hecht à Theresienstadt en 1942



© The Jewish Museum, NY

il risque non seulement de perdre son trésor, mais aussi de se voir infliger une punition qui pourrait bien lui coûter la vie. À partir de là, le plus difficile est d'introduire de la nourriture dans le camp sans se faire repérer. Par chance, le *Kapo* (surveillant) est également juif, et soutient cette initiative. Il lui conseille de diviser les mets en petites portions et de les distribuer à autant de monde que possible pour que l'opération passe inaperçue. Et cela fonctionne.

Erev Pessa'h (la veille de Pessa'h et, par extension, le jour même) est une journée particulièrement harassante. Pendant de longues heures, les travailleurs ne mangent rien de ce qui sort des cuisines du camp, ce qui accentue la faim déjà bien présente. Il ne leur reste plus qu'un obstacle à franchir : ils utilisent la nourriture mise de côté pendant la journée

pour soudoyer le *Blockleider*, un Polonais, et veiller à ce qu'il ferme les yeux sur la fête à venir. Le soir, un détenu monte la garde devant l'entrée pour s'assurer qu'aucun garde SS n'arrive à l'improviste.

Une fois la nuit tombée et l'obscurité totale, des bougies sont allumées et distribuées aux détenus présents, allongés sur leurs lits superposés. Faute de *haggada*, ils récitent de mémoire le *qiddush*, la bénédiction qui accompagne la première coupe de vin. Lorsqu'un garçon de douze ans pose les quatre questions traditionnelles portant sur le caractère particulier de cette soirée, les larmes tombent en même temps que les réponses.

L'absence de *haggadot* (le pluriel de *haggada*) oblige chacun à livrer sa propre interprétation des raisons pour lesquelles les Juifs ont

dû subir cet esclavage. La nuit qui suit est une nuit de célébration, d'émotion... et d'espoir. L'espoir de quitter le camp de concentration en hommes libres et de fêter à nouveau Pessa'h en tant que tels après avoir connu l'esclavage. ■

Johan Puttemans
Coordinateur pédagogique
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Sources : Thomas Rahe, *Hoor Israël. Joodse religiositeit in nationaal-socialistische concentratiekampen*, Ten Have-Baarn, Utrecht, 2001.

<https://www.theyeshivaworld.com/news/promotions/1717336/print-this-for-the-seder-the-unforgettable-passover-of-1943-in-auschwitz-birkenau-2.html>

Nom et prénom

Classe / Cours

Tâches :

- 1) Recherche des informations sur la fête juive des Lumières (Hanoucca, ou Chanoeka, en hébreu). Explique brièvement en quoi consiste cette fête.
- 2) En quoi cette fête aurait-elle pu être un symbole de résistance pendant la période nazie ?
- 3) Trouve quelques exemples de fête des Lumières (ou d'une autre fête) célébrée dans un camp de concentration nazi.
(P. ex. Hanoucca à Bergen-Belsen en 1943, ou à Buchenwald en 1944.)
- 4) Cette photo montre un Chanoekia (le chandelier à neuf branches utilisé pour Hanoucca). Au verso, Rachel Postner, qui vivait à Kiel (en Allemagne) avec son mari Akiva, a rédigé le texte suivant :



Source : Photo 12/Universal Image Group

Hanoucca 5692
« Mort à Juda »,
dit le drapeau.
« Juda est éternel »,
répond la lumière.

De quel acte de résistance est-il question, sachant que cette photo date de décembre 1932 (soit un mois avant la *Machtsübernahme* des nazis) ?

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIREest une publication trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

www.auschwitz.be

LA GRÈVE DES 100 000

RÉSISTANCES ET LUTTES SOCIALES

Lorsqu'on évoque la Résistance, les premières images qui viennent à l'esprit sont celles d'hommes et de femmes opérant au sein de réseaux très secrets pour lutter contre l'occupant nazi. On pense aux actions de sabotage, aux imprimeurs clandestins, aux opérateurs radio cachés dans les combles, aux filières d'évacuation vers le Royaume-Uni, à l'aide aux familles juives pour entrer dans la clandestinité, ou aux coups d'éclat comme l'attaque, en avril 1943, du vingtième convoi, afin de libérer ses passagers en route pour Auschwitz. On pense moins à celles et ceux qui ont, activement ou passivement, contribué à gripper la machine de guerre nazie depuis les ateliers, les usines ou les mines.

Avant toute chose, rappelons qu'en 1940, l'appareil industriel belge est performant, développé, et a peu souffert de la campagne des 18 jours. L'industrie lourde, les charbonnages, la fabrication de matériel roulant, de machines-outils, d'armement, etc. intéressent au plus haut point l'Allemagne, dont l'économie est entièrement centrée sur la guerre. Les travailleurs belges ont bien conscience de cette valeur.

Rappelons aussi que l'Occupation sonne la fin des libertés syndicales. En novembre 1940 est créée l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (l'UTMI), un syndicat unique imposé par les Allemands. Conçu tout d'abord comme une coupole regroupant les syndicats d'avant-guerre, et avec la collaboration d'une partie

de leurs dirigeants, l'UTMI va rapidement se voir octroyer le monopole de la représentation ouvrière. Affichant de plus en plus un caractère ouvertement national-socialiste, elle ne regroupera pas plus d'un quart des syndiqués d'avant-guerre. Parallèlement à l'UTMI, vont se construire des réseaux de syndicats clandestins, présents surtout en Wallonie où domine la grande industrie, mais aussi à Bruxelles et en Flandre.

Les mouvements sociaux qui éclatent durant l'Occupation revêtent des formes particulières, les revendications salariales ou portant sur les conditions de travail se mêlant bien souvent à la volonté de nuire à l'économie nazie. Dès l'été 1940, des mouvements de grève éclatent. Ils sont limités et surtout défensifs, avant tout dirigés

contre des baisses de salaires, ou des réorganisations de travail. Durant l'hiver 1940, d'autres, plus importants, surgissent, essentiellement dans les charbonnages, mais aussi aux ACEC, à Charleroi. Ils sont surtout dus à un ravitaillement insuffisant, mais ravivent un esprit de corps et de résistance. On trouve en première ligne les ouvriers auxquels sont demandés les plus lourds efforts physiques. Ils réclament des rations alimentaires plus élevées, des produits de base, comme du savon ou des hausses de salaire. L'occupant tente de rejeter les défaillances d'approvisionnement sur le blocus britannique, mais sans succès. Il va rapidement être tenu pour seul responsable du rationnement, avec en toile de fond les craintes d'un retour des privations de la Première Guerre.



Mais le moment fort qui fait date dans l'histoire sociale durant l'Occupation est sans conteste le mouvement de grève qui secoue notre pays en mai 1941, resté dans les mémoires sous le nom de « grève des 100 000 ». Elle débute à Seraing, sur le site de Cockerill, le 10 mai 1941, un an jour pour jour après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne nazie. Le mouvement se répand comme une traînée de poudre à travers le bassin liégeois, la région du Centre et les mines de Campine, mobilisant au plus fort de la contestation probablement 70 000 travailleurs (60 000 de l'aveu même de l'occupant). Les revendications portent essentiellement sur des questions maté-

rielles : augmentation des rations et des salaires, mais le mouvement est aussi empreint de buts politiques, le choix du 10 mai n'étant bien sûr pas dû au hasard. Il est aussi intense que bref (le travail reprenant sur la plupart des sites entre le 19 et le 21 mai), et débouche sur des victoires inattendues : hausse des salaires de 8%, allocations de vacances et rations supplémentaires.

Sans doute faut-il voir dans les rapides concessions allemandes une conséquence des contingences internationales. Si pour les travailleurs belges, le moment revêt un caractère symbolique fort, il tombe mal pour la machine de

guerre nazie, dont les armées sont engagées sur de nombreux fronts (Grèce, Yougoslavie, Libye, etc.) et à quelques semaines de déferler sur l'Union soviétique (l'opération Barbarossa sera lancée le 22 juin). L'occupant nazi cherche à faire cesser au plus vite un mouvement qui coûte 2 000 tonnes d'acier quotidiennes à l'industrie du Reich. Hitler intervient d'ailleurs personnellement, ordonnant une distribution immédiate de ravitaillement¹. La répression suivra bientôt, dès le mois de juin, et sera brutale. Par ailleurs, les grévistes belges inspirent directement leurs voisins français. Le 27 mai, ce sont les mineurs du Nord-Pas-de-Calais qui débrent, entamant l'un des

▼ Ouvrières en grève, s.d.



© Real Productions, Wéo/Télé Nord-Pas de Calais, RTBF (Unité documentaire), Pictanovo

▼ Monument à Julien Lahaut dans le cimetière de la Bergerie à Seraing



plus importants mouvements de grève dans l'Europe occupée².

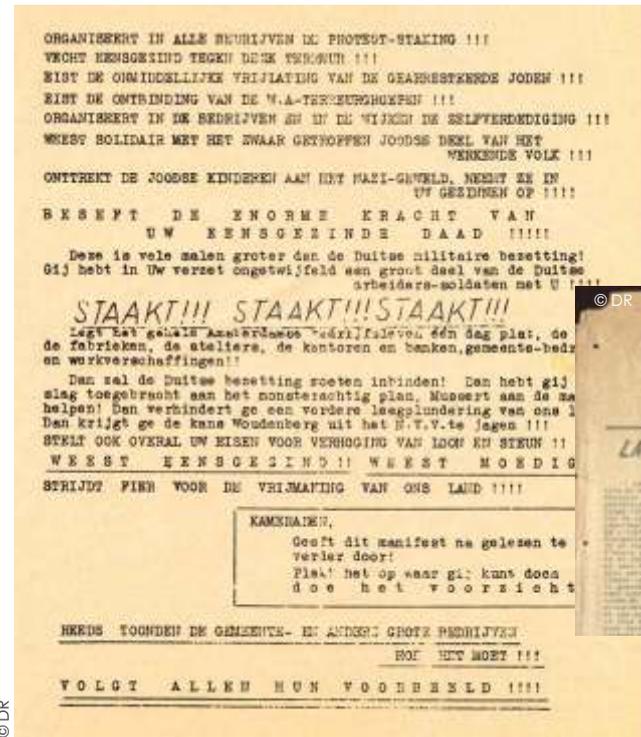
Mais la « grève des 100 000 » fait aussi revenir à l'avant-plan le Parti communiste de Belgique, qui a pesé de tout son poids dans la préparation et l'organisation du mouvement. Julien Lahaut, député et échevin sérésien, figure populaire du parti, réputé pour son talent oratoire, en est le principal meneur. Il est devenu courant d'affirmer que les communistes belges ont attendu le 22 juin 1941, date de l'agression nazie contre l'URSS, pour entrer en résistance.

La réalité est cependant plus complexe. Par fidélité incondi-

nelle à l'Union soviétique, la signature du pacte germano-soviétique (23 août 1939) a amené l'appareil du parti à déployer des trésors de rhétorique pour donner un semblant de cohérence à une ligne politique impossible à tenir. Le slogan « Ni Londres ni Berlin » ne parvenait pas à cacher les affres qui traversaient le PCB, de la base au sommet. Nombreux sont ceux qui l'avaient rejoint avant la guerre parce qu'ils voyaient en lui l'adversaire le plus inconditionnel du fascisme. Malgré la confusion causée par un discours officiel de neutralité, interdisant de choisir entre l'Allemagne et le Royaume-Uni, il était évident que l'Ordre nouveau était inacceptable et

que l'occupant nazi était l'ennemi³. Dès les premiers mois de l'Occupation, le PCB se concentre sur la lutte sociale, qui culminera avec la « grève des 100 000 », qui sera son plus grand fait d'armes. Mais c'est aussi depuis le début de l'année 1941 que sont posés les premiers jalons qui donneront naissance au Front de l'indépendance⁴, concrétisant une volonté de s'engager dans une résistance qui ne se limite plus à la lutte sociale.

Le dimanche 22 juin 1941, conjointement avec l'attaque contre l'Union soviétique, les Allemands lancent l'opération *Sonnenwende* (Solstice d'été) dans les



Le Drapeau Rouge, 1^{er} juin 1941 ▼



Appel à la grève générale, suite aux rafles de Juifs à Amsterdam en février 1941

zones occupées, qui consiste en une arrestation massive de militants et sympathisants communistes. En Belgique, plusieurs centaines de militants, souvent impliqués dans la grève de mai 1941, sont arrêtés. Emprisonnés à Bredonk ou au fort de Huy, bon nombre d'entre eux seront envoyés dans des camps de concentration; beaucoup n'en reviendront pas.

Les faits de résistance – mais aussi de collaboration – au sein des entreprises ont presque totalement disparu de la mémoire collective en Belgique.

En Italie, en France ou aux Pays-Bas, cette histoire est (un peu) mieux connue, mais pas pour autant beaucoup plus commémorée. Amsterdam se démarque quelque peu, célébrant chaque année, officiellement, la grève générale des 25 et 26 février 1941, déclenchée pour protester contre les rafles de Juifs par l'occupant nazi.

La « grève des 100.000 » ne fait l'objet d'aucune commémoration officielle. Hormis quelques initiatives personnelles ou locales, les mouvements sociaux n'occupent d'ailleurs pas de place véritable dans la mémoire de guerre. Cela pose question, vu leur nombre important, en Belgique et ailleurs. Faut-il voir dans cette absence des raisons purement politiques? Parce que le climat de la guerre froide ne favorisait pas la mise en valeur de mouvements où les communistes avaient pesé? Existe-t-il d'autres raisons? Des questions de classes, de représentations, de concurrences mémorielles, etc.? L'intérêt des historiens pour la construction des mémoires de la guerre, de l'Occupation et de la Résistance est relativement récent. La mémoire des luttes collectives mériterait assurément qu'on s'y attarde un peu plus. ■

Yannik van Praag
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) José Gotovitch, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1992, p. 112.

(2) <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-greve-des-mineurs-du-nord-pas-de-calais>, consulté le 15 février 2021.

(3) Les attermoissements qui secouent le parti entre août 1939 et juin 1941 ont été longuement analysés, notamment dans Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, Le Crisp, 1971, ou dans la monographie citée dans la première note.

(4) La date du 15 mars 1941, souvent citée, relève plus du mythe que de la réalité, mais l'élaboration d'un réseau et d'une politique de lutte pour l'indépendance est en gestation depuis cette époque.

FEMMES ET RÉSISTANCE PASSIVE



Andrée Geulen, jeune institutrice bruxelloise, a contribué à cacher et sauver environ 300 enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale



© Kazeme Dossin/Fonds Geulen

Défendre des valeurs et sauver des vies

Tout comme les hommes, les femmes ont résisté activement, mais aussi de façon passive à la présence de l'occupant. Que ce soit de manière individuelle ou collective, elles ont exprimé leur refus de la domination allemande et se sont engagées de manière pacifique pour défendre les valeurs antifascistes ou pour sauver des vies menacées par le régime nazi.

La résistance des femmes s'est exprimée de différentes façons. Tout d'abord de manière symbolique. Elles n'ont pas hésité à défier l'occupant en montrant leur attachement patriotique lors de manifestations publiques, comme ce fut le cas le 11 novembre 1940 à Bruxelles. Ce jour-là, aux côtés des hommes, des centaines de femmes bravant l'interdiction, ont rendu hommage au Soldat inconnu. Plus concrètement, les femmes ont, dès le début de l'Occupation, participé de manière importante à l'élaboration, et à la

diffusion de journaux et tracts de contre-propagande hostiles à l'occupant. Enfin, elles se sont engagées en soutenant les familles des victimes de la répression. *Solidarité*, l'organisme d'entraide clandestin du Front de l'Indépendance, comptait des milliers d'hommes, mais surtout de femmes qui se sont dévouées afin de récolter et distribuer des fonds aux proches des résistants capturés par l'ennemi.

Cette « résistance de solidarité » dans laquelle les femmes se sont particulièrement distinguées connaît un essor important à partir de la fin de l'année 1942. Le nombre de personnes recherchées par l'occupant augmente considérablement suite à l'imposition du travail obligatoire en Allemagne et à la mise en œuvre de la déportation des Juifs. Ces deux mesures ont incité nombre de femmes à braver le danger et à cacher des clandestins ; leur motivation était autant humanitaire que politique. Jusqu'à la fin de l'Occupation, des milliers de Juifs, de réfrac-

taires, de résistants, de prisonniers de guerre évadés ou de soldats alliés devront leur survie à l'action d'anonymes, et parmi ceux-ci de nombreuses femmes qui leur ont fourni un abri et de la nourriture.

« Du pain, du lait pour nos gosses ! »

Des femmes ont également exprimé leur opposition en prenant part à la contestation sociale. Elles ont été le fer de lance du mouvement de protestation dénonçant les défaillances du ravitaillement allemand. Étant au centre du foyer, elles ont ressenti de manière plus aigüe les pénuries provoquées par l'Occupation et les difficultés à nourrir leur famille au quotidien. Dès le mois de décembre 1940, elles se sont mobilisées pour réclamer des mesures qui pouvaient améliorer le quotidien. Par la suite, leur action s'est intensifiée et, à la fin du mois de mai 1941, le *Comité des ménagères* a organisé une grande marche qui a rassemblé plus de 3 000 femmes défilant dans les



La Voix des Femmes n° 2, juin 1941

© Cegesoma

Détenues avec leur bébé peu après la libération du camp de Ravensbrück. Sans la solidarité organisée par les autres prisonnières, ces nouveau-nés n'auraient jamais survécu aux terribles conditions de vie du camp



© Mahn- und Gedenkstätte Ravensbrück/Stiftung Brandenburgische Gedenkstätten

rués de Bruxelles scandant le slogan « Du pain, du lait pour nos gosses ! » Au même moment se déroulait la « Grève des 100 000 » dans les bassins miniers liégeois tandis qu'ailleurs dans le pays, d'autres femmes à Gand, Mouscron et dans le Borinage se sont mobilisées pour obtenir un meilleur ravitaillement, et la libération des prisonniers de guerre. Elles ont eu recours parfois à des interruptions de travail comme les travailleuses du textile à Gand qui ont revendiqué une prime unique de pouvoir d'achat en octobre 1942.

S'entraider dans les camps

La résistance dans les camps ne pouvait être par essence que passive pour la majorité des détenues. Se restreindre au travail pour saboter la production était à peu près la seule façon d'exprimer son insoumission. Résister en déportation signifiait avant tout rester en vie : parvenir à améliorer son quotidien en trouvant un surplus de nourriture et de vêtements, éviter de prendre des coups et faire en sorte d'être affecté à un com-

mando de travail le moins pénible possible. Ne pas se laisser détruire physiquement mais aussi moralement en luttant contre la déshumanisation. Il fallait essayer de conserver sa dignité, « prendre soin » de soi, par exemple en faisant une toilette sommaire quotidienne, pour les plus chanceuses avec un morceau de savon, maintenir une apparence physique et tenter de sauvegarder un peu de sa féminité. Tout acte s'opposant aux règles du camp était un acte de résistance. Dès lors, le fait d'exprimer sa solidarité en partageant son pain ou en protégeant une camarade affaiblie représentait une véritable défiance envers l'ordre concentrationnaire. De la même façon, pour lutter contre le découragement, les déportées se réunissaient pour discuter, se raconter leur histoire, réciter des poèmes, fêter les anniversaires... Tous ces moments étaient interdits et se faisaient en cachette des S.S. et des kapos. Appartenir à un groupe au sein duquel les détenues veillaient matériellement et

moralelement les unes sur les autres augmentait de manière significative les chances de survie. ■

Sarah Timperman
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Bibliographie

- * Jacques Semelin, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe (1939-1943)*, Paris, Payot, 1989.
- * Catherine Lacour-Astol, « La résistance de solidarité. Une forme de Résistance révélée par la répression », in Robert Vandembussche (dir.), *La clandestinité en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*, Lille, Institut de recherches historiques du Septentrion, 2018, p. 51-71.
- * Chantal Kesteloot, *Femmes contre la faim et... contre l'occupant*, site du Cegesoma : Belgium WWII <https://www.belgium-wwii.be/belgique-en-guerre/articles/femmes-contre-la-faim-et-contre-l-occupant.html>, consulté le 21 décembre 2021.

VOYAGE D'ÉTUDES

SUR LES TRACES DE LA
SHOAH
EN POLOGNE

© Fondation Auschwitz/Georges Boschloos

Les différentes visites guidées (en Français) sont complétées par de nombreux plans, dessins, photos et témoignages ▲



© Fondation Auschwitz/Georges Boschloos



Nous visitons plusieurs musées exceptionnels. Ci-contre le musée Radegast à Łódź

Depuis quarante ans, la Fondation Auschwitz et l'ASBL Mémoire d'Auschwitz organisent chaque année un voyage d'études à Auschwitz et Birkenau. C'est là que la majorité des Juifs de Belgique ont été déportés. Les Juifs aptes au travail étaient enfermés dans le camp de concentration et les autres tués dans le centre d'extermination.

Sans vouloir minimiser le rôle d'Auschwitz – aussi bien pour l'histoire de la destruction qui a frappé la communauté juive en Belgique, que pour l'importance d'Auschwitz dans son ensemble – il est également important d'analyser la Shoah en d'autres lieux à l'Est. Rassemblant les déportés de l'Europe de l'Ouest, mais égale-

ment de nombreux autres pays, Auschwitz s'est développé en tant qu'archétype de la destruction des Juifs en Europe. Il est vrai que lorsqu'Auschwitz devient entièrement opérationnel, la plus grande partie de l'« *Aktion Reinhardt* » (l'annihilation des Juifs du Gouvernement général) était déjà accomplie.

Après la première phase de la destruction des Juifs, c'est-à-dire après les actions meurtrières menées par les *Einsatzgruppen* (la « Shoah par balles », dans les Pays baltes, en Biélorussie, en Ukraine et en Russie), qui furent psychologiquement trop « éprouvantes » pour les meurtriers, une nouvelle méthode devait être trouvée pour les quelque 2 284 000 Juifs ré-

sidant dans le Gouvernement général et les 400 000 Juifs habitant dans la région de Białystok.

Au cours de ce nouveau voyage d'études : « **Sur les Traces de la Shoah en Pologne** » de huit jours, nous visiterons les cinq autres centres d'extermination – c'est-à-dire Chelmno, Majdanek, Bełżec, Sobibór et Treblinka –, avec les villes, ghettos (Varsovie, Łódź, Lublin) et lieux de déportation correspondants, dans une perspective historique et pédagogique – en nous aidant notamment de témoignages, de cartes et de photographies –, pour retracer le parcours des déportés juifs d'Europe de l'Est.

Ce voyage se déroulera selon un parcours chronologique et lo-

VOYAGE D'ÉTUDES



Lors de la visite du dernier centre de mise-à-mort, Treblinka, nous organisons une cérémonie de clôture

Après avoir visité l'ancien ghetto des villes, nous nous arrêtons à l'*Umschlagplatz* du lieu, endroit d'où partaient les trains de déportation vers les centres d'extermination



© Fondation Auschwitz/Georges Boschloos



© Fondation Auschwitz/Georges Boschloos



L'ancien ghetto est toujours le point de départ dans chaque ville que nous visitons

gique ; nous visitons à chaque étape la ville concernée et l'ancien ghetto qui s'y trouvait. Il est important de présenter la vie, la tradition et la culture juive d'avant la Seconde Guerre mondiale.

Afin de permettre le fonctionnement de l'« *Aktion Reinhardt* », trois centres d'extermination ont été construits (Belzec, Sobibor et Treblinka) ; ceux-ci étaient totalement différents de l'image que nous avons d'Auschwitz en ce qui concerne leur structure. À partir de début 1942 et jusque fin 1943, environ 1 650 000 Juifs ont été déportés des ghettos et exterminés dès leur arrivée.

Avant de nous rendre sur le centre d'extermination, nous marquons

un arrêt sur le lieu où la population juive a entamé son dernier voyage.

Une séance de formation obligatoire est organisée quelques semaines avant le départ, afin d'initier le futur participant à la structure complexe et à l'histoire de la Shoah en Pologne. La matière présentée durant cette séance est indispensable pour une bonne compréhension de ce pan de l'histoire de la Shoah. Celle-ci permettra à l'accompagnateur de replacer, durant le voyage, ces lieux méconnus dans un ensemble cohérent.

Attention ! Le nombre de participants est fortement limité.

Départ : 11 juillet 2022

Retour : 18 juillet 2022

Prix : 750,00 € par personne sur base de chambre double (un supplément de 150,00 € par personne sera demandé pour une chambre individuelle). Ce prix comporte le vol aller-retour Bruxelles-Varsovie, 7 nuitées dans des hôtels confortables avec copieux buffet au petit-déjeuner, deux repas chauds par jours, bus privé avec chauffeur tout le long du séjour, les guides dans différents musées et tous les tickets d'entrée pour les musées et les sites que nous visitons en groupe.

Renseignements et inscriptions : georges.boschloos@auschwitz.be

INSCRIT TON ÉCOLE POUR OBTENIR LE LABEL BALISES POUR LA CITOYENNETÉ

Nous nous demandons souvent comment préparer nos enfants à vivre dans ce monde qualifié de « turbulent », comment leur apprendre à réfléchir de façon indépendante et critique, comment leur enseigner le « vivre ensemble », comment les aider à communiquer avec « l'autre » dans le respect et la compréhension.

Enseigner les valeurs attachées à la citoyenneté est aussi important que d'apprendre à lire et à écrire.

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz a décidé, en collaboration avec ses

deux commissions pédagogiques, francophone et néerlandophone, de mettre en lumière les écoles qui font des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation de la mémoire et qui prennent l'initiative d'enseigner tolérance, respect et responsabilité civique, en leur attribuant le label « Balises pour la citoyenneté ».

Nous voulons reconnaître chaque année les efforts de citoyenneté qui ont été entrepris par les enseignants, par les élèves et par les directeurs. Toutes les écoles secondaires du pays sont contactées et informées de la possibilité d'être

reconnues pour leur travail. Les établissements intéressés devront nous renvoyer leur demande de participation par mail via : georges.boschloos@auschwitz.be

C'est la date de la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier, que nous avons choisie pour la cérémonie de remise des labels, et l'Atelier Marcel Hastir à Bruxelles comme endroit, pour des raisons historiques : C'est dans ce lieu que trois jeunes gens ont pris la décision d'arrêter le XX^e convoi de Malines vers Auschwitz, acte ultime de citoyenneté.



LE LABEL

**BALISES POUR
LA CITOYENNETÉ**

EST DÉCERNÉ AUX ÉCOLES
QUI S'IMPLIQUENT
POUR QUE LEURS
ÉLÈVES PRENNENT CONSCIENCE
DES VALEURS DE TOLÉRANCE
ET DE CIVISME.

L'ÉCOLE
**INSTITUT SAINT-JOSEPH SACRÉ-CŒUR
LA ROCHE-EN-ARDENNE**
A ÉTÉ HONORÉ DE CE
LABEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2018 - 2019

Le projet BALISES POUR LA CITOYENNETÉ est une initiative de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz